

aminer la doctrine de ses Pasteurs par l'Ecriture Sainte, c'est une chose qui n'est pas permise au peuple. D'apprendre la solution des doutes par la lecture des Pères Grecs et Latins, dont la longueur et la multitude est infinie, c'est une chose où le peuple ne voit goutte. De sorte que pour savoir si l'Eglise dans laquelle on vit est une Eglise pure en la foi, il ne reste d'autre moyen au pauvre peuple que d'en croire ses Pasteurs, lesquels n'ont garde de se condamner eux-mêmes. Y eut-il jamais tyrannie plus horrible mise sur les consciences ? N'est-ce pas accoutumer le peuple à tirer son salut à trois dés, pour être sauvé à tout hazard, en suivant la coutume, et se mêlant parmi une foule d'aveugles qui suivent sans rien connaître ?

Le 2d passage est tiré du chap. X. de St. Luc. "Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous rejette, me rejette ; or celui qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé."

Nos adversaires prétendent que ces paroles ont été dites exclusivement en faveur des prêtres de l'Eglise Romaine. Mais quel droit ont-ils à une telle prétention ? Lorsque Jésus parlait aux douze Apôtres ou aux soixante et dix Disciples, parlait-il aux prêtres de l'Eglise de Rome ? Parlait-il au concile d'Ephèse, ou au 2d de Nicée, ou à celui de Trente, ou à Léon X, qui vendait le Ciel à prix d'argent ? Lorsque Jésus-Christ dit, dans la parabole du mauvais riche : "Ils ont Moïse et les Prophètes qu'ils les écoutent," entendait-il par Moïse et les Prophètes, les Scribes et les Pharisiens, qui étaient assis dans la chaire de Moïse ; ou bien la Loi, la règle que Dieu a donnée par le canal de Moïse et des Prophètes ?

C'est donc la loi que Jésus-Christ avait mise en la bouche de ses Envoyés, laquelle ils ont prêchée d'abord et écrite ensuite pour être la base et le fondement de notre foi ; qu'il faut écouter en eux : car quoique morts, ils parlent encore dans ces Saintes Ecritures, ces oracles de Dieu qu'ils nous ont laissés pour nous conduire avec le secours de l'Esprit de Dieu, au salut éternel ; et quiconque les rejette, rejette Jésus qui en est l'inspirateur ; et quiconque rejette Jésus, rejette aussi le Père qui l'a envoyé. "Or, dit St. Jean, celui qui nie (rejette) le Père et le Fils est l'Antechrist." 1r Jean II. 22.

Le troisième passage qu'on produit contre notre règle de foi est celui-ci, Matth. XXIII. 2.

"Les Scribes et les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse. Toutes les choses donc qu'ils vous diront d'observer, observez-les, et les faites."

Par ce passage, Mr. M. M. met les Pasteurs de l'Eglise Romaine à la place des Pharisiens, et veut dire, que bien qu'ils disent et ne fassent point, et que leur vie soit contraire à leur

doctrin
ce qu'il
ordina

Je r
de l'Eg
voudra
fallait c
sans au
qu'ils
"tradit

"comm
Christ,
Disciple
de leur
toutes c
et une c
que qu
chassé d

Etail-
Sacrifica
Christ é
lorsque J
tend des
au XVII
"selon l
obéisse q
règle du
ne faut p

Donc l
règle de t
examinio
prêchées ;
Dieu et n
Enfin il
chap. II. c
lèvres du
(le peuple)
il est l'ang

Avec ce
paroles qu
conclusion
Prophète :
"s'adresse
"vous ne p
"l'Eternel